

A Compiègne, le 24 novembre 2023

DÉCISION N° 2023 – 189 – I

Objet : décision relative à la proclamation des résultats dans le cadre des élections universitaires de l'UTC du 21 au 23 novembre 2023.

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction Publique de l'Etat ;

Vu la délibération n°2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment internet ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la décision n°2023-100-I en date du 2 juin 2023 fixant les modalités de recours au vote électronique ;

Vu la décision n°2023-158-I en date du 4 octobre 2023 portant organisation des élections universitaires 2023 par voie électronique ;

Vu la décision n°2023-176-I en date du 7 novembre 2023 relative à la recevabilité des candidatures ;

Vu la décision n°2023-177-I en date du 7 novembre 2023 relative à la composition du bureau de vote ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement.

La directrice de l'UTC,

DÉCIDE

Article 1 - Objet

Suite aux scrutins ayant eu lieu du 21 au 23 novembre 2023, la directrice proclame les résultats des élections universitaires de l'UTC.

Article 2 – Résultats

Les résultats des élections universitaires, par instance et par collège, sont comme suit :

▪ Conseil d'administration (CA)

- Collège des étudiants : 6 sièges à pourvoir (3 titulaires et 3 suppléants) :

Titulaires	Suppléants
- Arnaud Crémillieu - Lucie Bereziat - Paul Espinasse	- Louise Rougnon-Glasson - Paul Swiathy - /

▪ Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU)

- Collège des étudiants : 24 sièges à pourvoir (12 titulaires et 12 suppléants)

Titulaires	Suppléants
- Alexandre Eberhardt - Carmen François - Léopold Chappuis - Aude Lesage - Augustin Renaud - Lysandre Finta-Laurent - Lucas Vallois - Aéva Bertomeu - Quentin Fouinat-Beal - Charlène Grebert - Julien Pontoire - Ilana Cahingt	/

- Collège des autres enseignants chercheurs et assimilés : 1 siège à pourvoir

- Jean-Matthieu Prot

▪ Conseil scientifique (CS)

- collège des étudiants de formation doctorale : 6 sièges à pourvoir (3 titulaires et 3 suppléants)

Titulaires	Suppléants
- Léa Couvidat - Abdolrahim Salehnia - Marie-Ngoïe Badibanga Kalenda	- Rémy Huet - Jeanne Paroissien - Robin Monje

- Collège autres personnels enseignants chercheurs : 1 siège à pourvoir

- Scrutin non ouvert faute de candidatures.

- Collège personnels habilités à diriger des recherches : 2 sièges à pourvoir

- Mohamed Sallak
- Julie Marteau

▪ **Conseil de l'école doctorale**

- Collège des étudiants de formation doctorale : 8 sièges à pourvoir (4 titulaires et 4 suppléants)

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> - Cyrian Thaeder - Lucie Szejnhorn - Elodie Gratreau - Cyril De Sousa 	<ul style="list-style-type: none"> - Mayssa Dhemayed - Priscillia Labourg - / - /

▪ **Délégués de tronc commun (TC)**

- Collège des étudiants de Tronc Commun : 6 sièges à pourvoir (3 titulaires et 3 suppléants)

Scrutin non ouvert faute de candidatures.

▪ **Conseil documentaire**

- Collège des personnels du service commun de la documentation : représentants du personnel BIATSS ou assimilé : 2 sièges à pourvoir

- Nathalie Morel
- Chloé Adidi

▪ **Conseil de départements**

Conseil de département génie biologique		
Enseignants-chercheurs (6)	IATSS (2)	Étudiants (4+4)
<ul style="list-style-type: none"> - Timothée Baudequin - Séverine Padiolleau - Jean-François Grosset - Irene Maffucci - Antoine Fayeulle - Aude Cordin 	<ul style="list-style-type: none"> - Elise Prost - Quentin Dermigny 	Scrutin non ouvert faute de candidatures.

Conseil de département génie informatique		
Enseignants-chercheurs (6)	IATSS (2)	Étudiants (4+4)
<ul style="list-style-type: none"> - Ghada Jaber - Faker Ben Belgacem - Lounis Adouane - Ahmad El Hajj - Ahmed Lounis - Joelle Al Hage 	<ul style="list-style-type: none"> - Bérengère Guermonprez - Stéphane Bonnet 	Scrutin non ouvert faute de candidatures.

Conseil de département génie urbain		
Enseignants-chercheurs (4)	IATSS (1)	Étudiants (3+3)
- Nathalie Molines - Fabien Lamarque - Nassima Voyneau - Berk Celik	- Nancy Dobaire	Scrutin non ouvert faute de candidatures.

Conseil de département génie des procédés industriels		
Enseignants-chercheurs (4)	IATSS (1)	Étudiants (3+3)
- Mikel Leturia - Audrey Drelich - Nabil Grimi - Nadia Boussetta	- Christelle Snoeck	- Héloïse Bureau - Cyril Girard - Arnaud Crémillieu - Thibault Germain - Clémence Lepaisant - Lorine Jacquemet

Conseil de département technologie et sciences de l'homme		
Enseignants-chercheurs (5)	IATSS (2)	Étudiants (3+3)
- Frédéric Huet - Isabelle Cailleau - Vincenzo Raimondi - Julie Valade - Manuel Majada	- Céline Grévin - Dominique Aubert	Scrutin non ouvert faute de candidatures.

Conseil de département ingénierie mécanique		
Enseignants-chercheurs (7)	IATSS (3)	Étudiants (5+5)
- Nicolas Patin - Fahmi Bedoui - Barbara Lafarge - Mohamed Rachik - Alexandre Durupt - Nicolas Buiron - Emmanuel Doré	- Muneeb-Ullah Khan - Caroline Verdari - Loic Charbonnier	Scrutin non ouvert faute de candidatures.

Article 3 - Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

La directrice de l'UTC,


Claire Rossi

Original : Service des affaires générales

Copies : Générale – Rectorat – Actes règlementaires